LA RÉPUBLIQUE

AU DESSUS

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

ÉTUDE DÉMONSTRATIVE DE PHILOSOPHIE
ET DE POLITIQUE POSITIVES

PAR

L. GENSOUL

AVEC

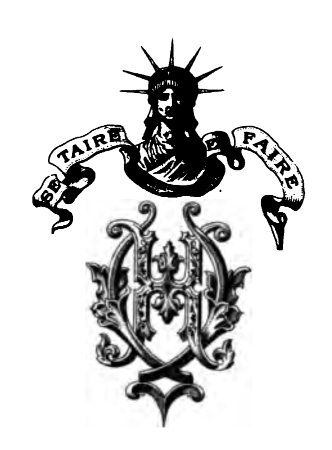
UNE LETTRE & DES REMARQUES DE M. E. LITTRÉ

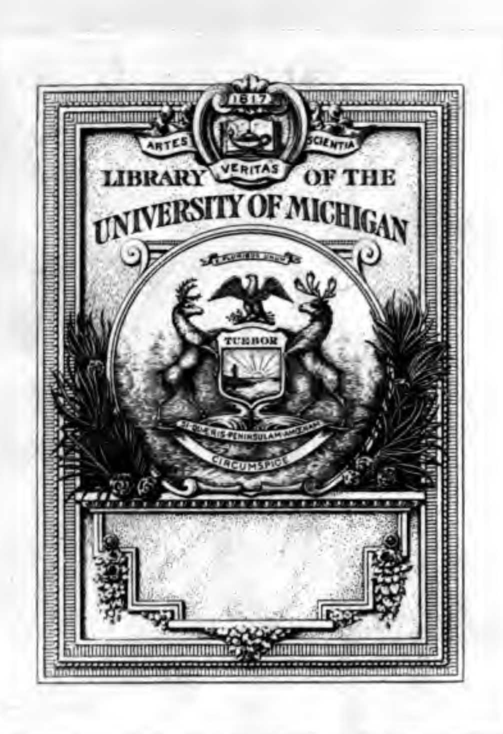
Membre de l'Institut, Député à l'Assemblée Nationale

PRIX : 1 FRANC

PARIS
A. LACROIX VERBŒCKOVEN ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, boulevard Montmartre, et faubourg Montmartre, 13.

1871


SE TAIRE ET FAIRE


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

141

LA RÉPUBLIQUE

AU-DESSUS

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

ÉTUDE DÉMONSTRATIVE DE PHILOSOPHIE
ET DE POLITIQUE POSITIVES

PAR

L. GENSOUL

AVEC

UNE LETTRE & DES REMARQUES DE M. E. LITTRÉ

Membre de l'Institut, Député à l'Assemblée Nationale.

PRIX : 1 FRANC

PARIS
A. LACROIX VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, boulevard Montmartre, et faubourg Montmartre, 13.

1871.

A

M. E. LITTRÉ

Membre de l'Institut et Député à l'Assemblée Nationale.

A l'illustre Maître du Positivisme qui l'a inspirée, je dédie cette œuvre de propagande.

Qu'il l'accepte comme un témoignage de reconnaissance et un respectueux hommage.

Marseille, le 23 Juin 1871.

Paris, le 8 Juillet 1871.

Je vous renvoie votre épreuve. Vous trouverez à la marge quelques observations que j'y ai consignées. . . . .

Comme vous le dites, la République est une nécessité de la situation; à ce point, une analyse pénétrante peut essayer d'établir un lien entre une nécessité de situation et le principe scientifique des corrélations sociales.

Quant au suffrage universel, il est certain qu'il n'est qu'un moyen transitoire, du reste le meilleur que l'on puisse trouver dans un temps révolutionnaire et anarchique. Il est évidemment incapable de trouver des solutions, mais il est seul capable de nommer et d'autoriser ceux qui prendront les décisions.

De quelque façon que l'on considère l'avenir, il faudra toujours que la forme sociale ait l'assentiment commun; mais, dans l'état actuel, on peut soutenir et, je pense, on DOIT soutenir que le suffrage universel, impropre aux plébiscites monarchiques ou républicains, est seulement propre à nommer ses représentants:

Maintenant que j'ai accompli ma tâche de conseiller et de critique, je vous remercie de votre dédicace, content de voir de jeunes esprits entrer dans les voies de la philosophie, les exhortant à l'étude, à la méditation, au travail, et leur assurant que cette philosophie récompensera amplement le travail, la méditation et l'étude.

E. LITTRÉ.

AVANT-PROPOS.

Au moment où la France, encore toute saignante des plaies de la guerre étrangère et de la guerre civile, cherche à réparer ses désastres et à se reconstituer sur des bases nouvelles, il n'est pas de sujet de méditations qui s'impose avec plus d'à-propos que la question du Suffrage Universel appliqué à la République.

La reddition de la capitale a marqué la fin de la démocratie classique et officielle; elle a succombé, victime de ses illusions sentimentales.

Une école nouvelle se lève, instruite par une expérience chèrement acquise, ennemie des préjugés et du dogmatisme, n'ayant pour guide que la science. C'est à elle qu'il appartient de rechercher les lois de l'évolution humaine et de les appliquer résolûment à la réorganisation de notre malheureuse patrie.

LA RÉPUBLIQUE

AU-DESSUS

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

Quand on envisage dans son ensemble la succession historique, on est obligé de reconnaître que l'humanité n'est pas redevable de ses progrès à l'espèce humaine tout entière, mais bien à des peuples initiateurs. La civilisation nous vient, tour-à-tour, de l'Egypte, de la Grèce, de Rome. En 89, c'est le tour de la France de devenir la grande initiatrice des progrès de l'Europe.

Si l'on passe en revue toutes les branches du travail humain, on constate également que chaque découverte n'est pas l'œuvre de la masse, mais le fait d'un homme. Chaque science, chaque industrie a sa pléiade de savants et d'inventeurs. En astronomie, par exemple, c'est Copernic, Galilée, Kœpler, Newton, Laplace, Arago; en géologie, Cuvier, Elie de Beaumont, Lyell.... Dans la science appliquée, dans les arts et l'industrie, faut-il citer Ducos, Watt, Fulton, Guttemberg, Franklin, Parmentier, Jacquart, Daguerre, Montgolfier?....

Croit-on qu'il y ait exagération à dire qu'un Galilée, un Cuvier, ont plus fait pour l'affranchissement de la pensée que des millions d'hommes agglomérés?

A qui devons-nous les lois de l'évolution sociale? A Auguste Comte.

Même en politique, ne sont-ce pas quelques hommes qui marquent l'indépendance des peuples, au point de

personnifier leur affranchissement ? Est-il nécessaire de citer Washington et les grands noms de la Convention ?

Tous les peuples d'Europe recherchent en ce moment les lois économiques de la société pour les appliquer à l'amélioration de leur sort. Croit-on que c'est la masse qui les trouvera ? Espère-t-on faire découler de son inspiration l'ordre scientifique auquel l'humanité aspire ? Le suffrage universel sera-t-il capable de découvrir les lois du travail, de la production, de la circulation et de l'échange ? Sera-t-il compétent ? Je vous le demande.

Autant vaudrait-il dire que le suffrage est compétent pour résoudre un théorème de géométrie ou un problème de mécanique.

L'exercice du vote dans le domaine de la science serait évidemment une absurdité, pour ne pas dire une folie, et bien que toutes les sottises s'acclimatent facilement en France, on n'a pas encore vu d'insensé, que je sache, qui ait la prétention de faire du suffrage universel une machine à découvertes et une méthode scientifique.

Ajoutons également qu'il serait tout aussi ridicule de soumettre à la sanction du suffrage les découvertes de nos savants. Pour me servir d'un exemple populaire, si l'on s'avisait de faire voter le pays sur la question de savoir si c'est le soleil qui tourne autour de la terre, ou la terre autour du soleil, il y aurait, sans nul doute, ballottage, et les cléricaux, qui veulent que Josué ait arrêté le soleil, seraient, à coup sûr, de force à demander un deuxième tour de scrutin.

Cet exemple suffit pour démontrer l'absurdité de cette application du vote. Et, en effet, est-ce que tous les bulletins du monde peuvent empêcher que la terre tourne, que la somme des angles d'un triangle soit égale à deux angles droits ? Ces vérités peuvent-elles être altérées par le résultat du scrutin ? Et lors même qu'il serait unanime à les reconnaître, est-ce que leur certitude serait corroborée en quoi que ce soit par la vertu des urnes ? Evidemment non, et nous pouvons conclure de ce qui précède, sans crainte d'être démenti, que la vérité scientifique est au-dessus du suffrage universel.

D'accord ! dira-t-on, mais qu'est-ce que cela prouve en

faveur de la République? Quel rapport peut-il y avoir entre une vérité démontrée que tout le monde accepte et qui s'impose à tous les esprits, même aux ignorants qui ne peuvent s'en rendre compte, et cette chose toute relative : un mode de gouvernement ?

Si donc je parvenais à démontrer que les phénomènes sociaux ne dépendent pas des caprices humains, qu'ils sont soumis à des *lois invariables*, et qu'il existe une science sociale, comme il existe une chimie, une biologie, nul doute qu'il n'y aurait plus qu'à s'incliner devant la conclusion.

Pour faire cette preuve, j'ai besoin de recourir à l'autorité du plus grand esprit moderne, du génie presque inconnu qu'on appelle Auguste Comte.

C'est à lui que revient la gloire d'avoir découvert les lois fondamentales de l'évolution humaine, d'avoir créé la science sociale et élevé cette branche complémentaire de nos connaissances à l'état rationnel des autres branches scientifiques.

Mais prenons les choses en logiciens, par le commencement.

Qu'est-ce que la science ?

C'est la connaissance des faits ou phénomènes, de leurs rapports et des lois invariables qui les régissent.

Au degré positif où l'esprit moderne est parvenu, il est reconnu que la science n'a et ne peut avoir d'autre objet ni d'autre but, et l'uniformité du cours de la nature, l'invariabilité des lois naturelles sont aujourd'hui des vérités indiscutables.

Mais combien a-t-il fallu de temps à l'esprit humain pour qu'il arrivât à reconnaître ces notions positives?

Placé en face de la nature, l'homme commença par supposer les objets qui l'entouraient, corps inorganiques ou corps vivants, comme animés de passions et de volontés analogues aux siennes, de la même manière qu'aujourd'hui l'enfant, ou le sauvage, à la vue d'une montre, se figure naïvement qu'elle est animée.

Cette manière de concevoir les objets, de les personnifier, constitue ce qu'on appelle le fétichisme. C'est la première phase religieuse de l'humanité, l'état théologi-

Les phénomènes de la matière dépendent encore des volontés arbitraires des dieux qui leur correspondent ; mais comme ils résident loin, les phénomènes deviennent plus accessibles à l'observation, ils se naturalisent, pour ainsi dire. Tous ces dieux, doués d'abord des passions humaines, prennent peu à peu un caractère moins actif et plus abstrait. Ils finissent même par devenir les personnifications des grandes forces de la nature ; comme la croyance au Destin, ou Nécessité, auquel ils sont soumis, est déjà un pressentiment de l'invariabilité des lois naturelles, en même temps qu'un acheminement vers la croyance en un dieu unique.

A la troisième phase religieuse de l'humanité, qu'on appelle monothéisme, l'idée de Dieu décroît encore. La Providence hérite du destin et des attributs de tous les dieux de l'âge précédent. Mais l'homme a beau créer ce dieu unique à son image, comme il avait créé les dieux antérieurs, il ne peut plus ni le voir, ni le comprendre, ni le définir, tant il est éloigné, général, abstrait et surnaturel. Ces caractères nécessitent l'intervention, de plus en plus active, du sacerdoce, qui devient ainsi prépondérant. C'est à l'invocation sacerdotale que ce dieu se manifeste et descend sur la terre, car il réside hors de la nature. Son royaume n'est pas de ce monde. L'infini est son domaine. Il commande bien à l'univers, mais l'univers est pour lui chose passagère. Aux approches de l'an 1000, toute l'Europe catholique croit voir arriver la fin du monde et attend avec terreur sa dernière heure.

Le dieu des monothéistes est essentiellement destiné à l'homme. Tandis que l'univers est condamné à rentrer dans le néant, l'humanité, au contraire, est appelée à rentrer dans le sein de Dieu. Aussi les attributs de toute-puissance s'effacent-ils devant les attributs moraux et justiciers de ce Dieu humanitaire. Le monde physique lui échappe et il semble ne plus avoir que le gouvernement du monde moral, du monde *spirituel*.

Cette distinction, essentiellement sociale, ressort dans le catholicisme. Ne se résume-t-il pas tout entier dans le dogme de la faute et de la rédemption, dans sa discipline morale et dans la croyance à la fin du monde et au jugement dernier ?

que le plus parfait et le plus intense, puisque tout y est l'objet d'une superstition et d'un culte.

L'homme se prit à adorer les plantes et les animaux et les phénomènes terrestres et météorologiques. La nuit avec ses sombres fantômes ; la foudre aux grondements sinistres; les grands végétaux, dont le jeu des ombres le terrifiait ; les animaux, qui, par la supériorité de leur force ou de leurs sens, lui paraissaient mystérieux, il fallait bien qu'il se les rendît favorables par la prière, qu'il fléchît leurs volontés par l'adoration.

Tout fut dieu, chaque homme eut ses dieux particuliers dont il était le grand-prêtre.

Evidemment, un pareil état mental était opposé à toute observation scientifique et ne pouvait donner la moindre intuition de loi naturelle invariable, puisque tout phénomène était considéré comme le produit de la volonté arbitraire et des passions capricieuses d'un être correspondant.

Cependant, l'humanité se familiarise peu à peu avec les objets qui l'entourent. Tous ces dieux individuels, particuliers, concrets, s'évanouissent pour faire place à des dieux plus généraux et plus éloignés. Le fétichisme se transforme en astrolâtrie (1) qui, lui-même, sert de transition au polythéisme.

Avec cette deuxième phase religieuse de l'espèce humaine, c'est le règne de l'abstraction qui commence. Les dieux ne sont plus localisés dans les corps. Ce sont des êtres surnaturels, indépendants de la matière. Leur nombre diminue, leurs attributions deviennent plus générales. Chacun d'eux a son département dans la nature, tout comme aujourd'hui nos ministres dans l'Etat. A l'exception des dieux du foyer et de la famille, des dieux lares et des dieux mânes, qui font l'objet d'un culte privé, tous les autres sont l'objet d'un culte général, social, qui réclame l'institution d'un sacerdoce destiné à servir d'intermédiaire entre les hommes et ces dieux éloignés et généraux.

(1) Il est douteux, malgré l'assertion de Comte, que l'astrolâtrie ait été un intermediaire entre le fétichisme et le polythéisme (Note de M. E. Littré).

L'analyse de ces caractères du monothéisme explique suffisamment comment le monde inorganique, ainsi livré à lui-même, put, grâce à l'essor indépendant de l'esprit humain, passer du domaine de Dieu dans le domaine de la science. Mais il importe d'ajouter que les idées d'absolu et de fin du monde, ainsi que la croyance aux miracles, qui constituent le fond du catholicisme, étaient en opposition flagrante avec l'idée scientifique et l'uniformité du cours de la nature.

Aussi voyons-nous l'esprit humain, au moyen-âge, perdu dans les recherches transcendantales de l'absolu. La science est toute théologique. Les mathématiciens recherchent les propriétés cabalistiques des nombres ; l'astrologie, les influences des astres sur le sort des mortels, et l'alchimie, la pierre philosophale. L'art médical, cultivé par les magiciens et les sorciers, rêve la panacée universelle. Les philosophes passent leur vie à ergoter sur des mots et à tirer des déductions à perte de vue de principes *à priori*, indémontrés et indémontrables. C'est le beau temps de la scolastique, à laquelle on peut appliquer ce mot qu'on a plus tard appliqué à l'Eglise :

Quidquid dixeris argumentabor.

Observons enfin que le catholicisme en se déclarant immuable et éternel comme son Dieu, en proclamant son système l'idéal définitif de l'espèce humaine, condamnait celle-ci à l'immobilité et devenait lui-même incompatible avec le progrès.

Ce devait être son arrêt de mort.

Tandis que les empereurs d'Allemagne disputent aux papes la suprématie européenne, que le pouvoir temporel des rois se pose en antagoniste du pouvoir temporel de l'Eglise, que les clergés nationaux tentent de se soustraire à la domination romaine, la philosophie naturelle, de son côté, va battre en brèche, d'une façon d'abord inconsciente, les dogmes et les croyances catholiques.

La philosophie grecque, la métaphysique d'Aristote et de l'école d'Alexandrie, importées dans l'Europe occidentale à la suite des Croisades (1), et aussi les découvertes de

(1) Avec les traductions des livres arabes (Note de M. E. Littré).

la civilisation musulmane, alors florissante, viennent détourner les esprits de leurs recherches chimériques.

Dès lors, la science se dégage des entraves de la théologie, prend un essor indépendant et marche, appuyée sur la métaphysique, à la conquête de la nature. A elle le monde physique, au monothéisme le monde moral. L'Eglise, exclusivement préoccupée de ses dogmes et de la persécution des hérésies qu'ils provoquent, absorbée par ses luttes avec les empereurs et les rois, n'aperçoit même pas cette jeune fille, la Science, qui grandit à ses côtés, qui la dépassera et deviendra bientôt son ennemie mortelle et la libératrice de l'esprit humain.

Ici commence une ère nouvelle. L'humanité passe de l'état religieux à l'état métaphysique ou critique. C'est la période de décomposition, de dissolution, de crise et de lutte, de doute et de négation, de révolution et d'anarchie.

L'esprit humain débute par l'illusion et la croyance, passe par le doute et la négation et aboutit finalement à la pensée vraie, à la science.

C'est au nom du droit d'examen et par la Réforme que commence l'ébranlement du catholicisme. L'Eglise se déchire de ses propres mains avec Luther et Calvin. Dès lors l'œuvre de destruction ne s'arrête plus. Pouvoir temporel, pouvoir spirituel, discipline, hiérarchie et dogme, tout sera démoli à tour de rôle, pièce à pièce. Pour cette œuvre gigantesque, ce n'est pas trop des rois et des clergés nationaux, des protestants et des schismatiques, des Universités et des Parlements, des philosophes déistes et athées, des Voltaire et des Diderot, de la métaphysique et de la science. La Révolution française frappe le dernier coup. Le colossal édifice politique, social et religieux que le monothéisme avait mis dix-huit siècles à élever, s'effondre en 89 et son écroulement fait trembler le monde.

Parallèlement à cette opération critique, à cette œuvre de démolition, s'accomplit une œuvre organique. La science, armée de l'observation et de la méthode expérimentale, préconisées par Bacon, accumule ses découvertes et agrandit tous les jours son domaine. Elle s'est dégagée de la théologie, mais nous allons la voir subir l'ascendant de la métaphysique, prendre des mots creux

pour des RÉALITÉS et des hypothèses pour des principes. Les dogmes métaphysiques succèdent aux dogmes religieux.

La notion de loi naturelle invariable devient, il est vrai, de plus en plus précise, la connaissance des phénomènes plus parfaite. Ce ne sont plus les fétiches primitifs, les êtres surnaturels du polythéisme qui produisent les phénomènes. Ces croyances ont disparu, mais pour faire place à des conceptions nouvelles qui caractérisent particulièrement cet état de l'esprit humain. Je veux parler de ces entités, de ces êtres abstraits auxquels l'esprit, dominé encore par les idées de cause et d'absolu, donne une existence indépendante des corps et une vertu génératrice des phénomènes. Qui n'a entendu parler de l'horreur du vide, de la vertu *dormitive*, des esprits animaux, du principe vital... des causes secondes et des causes finales?

Encore aujourd'hui, que de gens s'imaginent que le mouvement, la pesanteur existent indépendamment des corps, et qui recherchent l'absolu, le mouvement perpétuel !

Notre politique et notre économie sont encore le témoignage vivant de cet état transitoire de l'esprit humain. Qui ne connaît tous les prétendus principes de nos hommes d'Etat, depuis le droit divin et le droit populaire, jusqu'à ce fameux *laissez faire, laissez passer*, objet du culte des économistes? Qui pourrait oublier que c'est avec une abstraction vide de sens : *Le roi règne et ne gouverne pas*, qu'on a tenté de nous imposer le régime mixte de l'Angleterre avec sa pondération des pouvoirs, sa bascule parlementaire et autres entités, tirées de la psychologie métaphysique (1)?

Enfin nous touchons au dernier état de l'esprit humain ;

(1) Le système constitutionnel s'est en effet attaché à faire correspondre les divisions du pouvoir avec les facultés que la psychologie prêtait alors à la volonté individuelle : Élaboration de la volonté : Conseil d'État. — Discussion des motifs, délibération, résolution : Chambres ou Corps délibérants.— Majorité des motifs : Majorité parlementaire. — Action : Pouvoir exécutif. — Le roi plane au-dessus de tout, il représente l'unité du *moi*, l'unité de l'*âme*.

la science élimine l'absolu et les entités pour passer à l'état positif.

Tous les phénomènes entrent définitivement dans le domaine de l'observation et de la science, à l'exception des phénomènes moraux et sociaux qui restent encore sous la domination de la théologie et de la métaphysique.

Une à une, les sciences particulières se constituent, fixent leurs méthodes et déterminent leurs champs d'observation.

Aussi quel mouvement fécond! quel essor merveilleux! L'esprit humain n'a plus d'entraves et il semble ne plus avoir de bornes dans le temps comme dans l'espace. Il sonde les mondes et les siècles les plus reculés, fouille la poussière de la mort et les arcanes de la vie. Le sphinx dévoile son énigme, la nature n'a plus de secrets. Elle est surprise jusque dans ses manifestations les plus mystérieuses : la vie et la pensée. La grande série des êtres est reconstruite, et en voyant son point de départ et son passé, l'homme ne se reconnaît plus. Des hauteurs prodigieuses où il se trouve élevé, il découvre enfin la ligne qu'il a suivie et tracée sur la route des siècles; la loi de son évolution lui apparaît et, dans son extase, il embrasse la science et glorifie le progrès.

Nous venons de la définir, cette loi du développement de l'humanité, en esquissant les trois états par lesquels devait successivement passer l'esprit humain. Mais avant de l'approfondir, il est indispensable de déterminer le rôle de la science et le caractère de ses conceptions.

Représentons-nous un instant l'esprit humain aux prises avec la nature. Ne semble-t-il pas qu'il devait se perdre au milieu de cette variété innombrable d'objets et de phénomènes? Comment va-t-il débrouiller ce chaos? Où est-il, le fil d'Ariane qui le guidera dans les labyrinthes infinis de l'observation? Va-t-il compiler tous les phénomènes, accumuler les faits sur les faits et entasser ainsi Pélion sur Ossa? Mais alors, comment parviendrait-il à se reconnaître dans cette confusion plus inextricable que celle de Babel?

Ce simple aperçu nous fait saisir l'importance des méthodes ou procédés logiques de l'esprit humain, en même temps que le rôle de la science.

[illegible]

[illegible] besoin de prendre [illegible] abstraction [illegible] concret [illegible] les trans- [illegible]

[illegible] enchaînement [illegible] se classent [illegible] ses lois [illegible] nous [illegible] recueillant [illegible] la nature [illegible] transformations [illegible]

[illegible] l'esprit [illegible] qu [illegible] connaître [illegible]

[illegible]

Alors, le vent de l'incrédulité souffle sur la terre et l'humanité revient de ses aberrations. Toutes ces entités chimériques, appelées *chose en soi*, cause, absolu, sont élaguées, comme des parasites, de l'arbre de la science.

Toutes les conceptions scientifiques vont désormais dériver de l'étude des relations des corps et des phénomènes.

C'est par l'étude des manières d'être manifestées par les corps dans leurs relations réciproques que l'homme arrive à connaître leurs qualités propres.

La substance est un mot synthétique, représentant l'ensemble des qualités étudiées séparément par l'esprit; c'est la synthèse de ses propriétés, ou éléments analytiques.

Etudier la *chose en soi*, c'est-à-dire en dehors de toutes relations, et par conséquent de toutes manifestations, c'est étudier une chimère dans le néant. Le chimiste qui vient de découvrir un nouveau corps et qui s'aviserait de l'étudier *en soi*, pourrait réfléchir de toute éternité sans le connaître.

Si de la *chose en soi* nous passons à la *cause*, nous allons voir, que rechercher les causes des phénomènes, c'est étudier leurs relations invariables et découvrir les lois de leur enchaînement.

« La seule notion, dit M. Stuart Mill, dont l'induction ait besoin à cet égard, peut être donnée par l'expérience. Nous apprenons, par l'expérience, qu'il y a dans la nature un ordre de succession invariable et que chaque fait y est toujours précédé par un autre fait. Nous appelons cause l'*antécédent invariable,* effet, le *conséquent invariable.* »

La notion de cause à laquelle les théologiens et les métaphysiciens attachent l'idée de vertu génératrice ou d'agent moteur, est transformée par la science en une simple notion de relation.

L'exposition du fer à l'air humide est invariablement suivie de l'oxydation du métal.

L'action de la chaleur solaire sur la surface des mers a pour résultat fatal une évaporation. Cette vapeur chargée constamment d'électricité *positive*, se trouvant moins dense que les couches inférieures de l'atmosphère, s'élève

jusqu'à ce qu'elle rencontre un milieu d'égale densité. Elle s'y maintient, s'y accumule, et cette accumulation a pour résultat l'apparition du nuage.

Ce nuage est entraîné par les courants atmosphériques et, comme il est chargé d'électricité *positive*, il décompose, *par influence*, l'électricité naturelle ou *fluide neutre* du sol et de tous les corps placés dans sa sphère d'action. Il attire à leur surface l'électricité *négative* ou de *nom contraire* et repousse celle de *même nom.*

Si la couche d'air interposée entre le nuage et un de ces corps ne peut résister par sa mauvaise conductibilité et son épaisseur à la *tension électrique*, l'étincelle jaillit ; de là, apparition de lumière, dilatation et ébranlement de l'air, vibrations sonores, etc.

Comme on le voit, entre l'antécédent et le conséquent, il n'y a pas de générateur intermédiaire.

« La cause réelle est la série des conditions, l'ensemble des antécédents sans lesquels l'effet ne serait pas arrivé..... C'est la somme des conditions négatives et positives prises ensemble ; la totalité des circonstances et contingences de toute espèce, lesquelles, une fois données, sont invariablement suivies du conséquent (1). »

On voit, en outre, par le dernier exemple que j'ai donné, que tous les phénomènes de la nature se trouvent engagés dans une série de relations.

En effet, toute manifestation de force est le résultat et devient à son tour la cause d'une chaîne sans fin de manifestations. La quantité de force mise en jeu ne subit pas de déperdition. Elle se retrouve toujours sous une ou plusieurs manifestations, et toujours égale en valeur ou équivalente. Rien ne se perd dans la nature : voilà pourquoi celle-ci ne se repose jamais. Un phénomène en appelle nécessairement un autre, parce que la force qui se manifeste dans le premier se retrouve dans le second qui, à son tour, en appellera un troisième, et ainsi de suite indéfiniment.

Une histoire de la nature serait infinie comme ses manifestations.

(1) Stuart Mill.

L'expérience ne nous permet pas encore de la suivre dans toutes ses métamorphoses, mais elle nous révèle son perpétuel travail et l'enchaînement de ses manifestations dans des séries circulaires constantes et des séries progressives indéfinies, toutes solidaires les unes des autres.

Enfin, l'absolu est chassé de la science, car l'absolu est ce qui existe indépendamment de toutes conditions, de toutes relations. Donc, on ne peut le connaître, ainsi que nous l'avons démontré plus haut pour *la chose en soi*. L'absolu est quelque chose d'anti-scientifique et aussi d'anti-naturel. Rien n'existe dans la nature indépendamment de toutes conditions, de toutes relations. Tout, en elle, se tient et s'enchaîne. Elle n'a pas de place pour l'absolu et elle ne saurait qu'en faire. Dire que tel phénomène accompagne nécessairement tel autre, c'est dire que l'ensemble des conditions qui le précèdent est indispensable, mais aussi qu'elles sont suffisantes, qu'il n'en est pas besoin d'autres. Les lois naturelles se suffisent à elles-mêmes, et la Science a le droit de dire de l'absolu ce que Laplace en disait à propos de sa mécanique céleste : « Je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. »

L'affranchissement de l'*absolutisme* est la plus grande révolution de l'esprit humain.

Au point où nous sommes parvenus, toutes les sciences sont constituées et nous avons vu à quelles conditions.

Il s'agit maintenant de savoir si la science sociale peut être cultivée à la manière des sciences pleinement positives. C'est la question que se posa Auguste Comte lorsqu'il entreprit la création de la sociologie.

Constatons d'abord que l'homme dépend du monde inorganique au milieu duquel il se trouve placé, de la série des êtres inférieurs qui l'entourent et de ses propres organes. Il fallait donc, au préalable, connaître les éléments dont il dépend avant d'aborder l'étude des phénomènes qui lui sont propres. La loi humaine étant subordonnée (1) aux lois biologiques, chimiques, physiques et

(1) Dans un admirable ouvrage intitulé *Cours de philosophie positive*, Auguste Comte a classé tous les phénomènes et les sciences qui leur correspondent, d'après leur degré de généralité et de complication et établi ainsi leur hiérarchie, leur subordination rationnelle.

astronomiques, la découverte de l'une devait être subordonnée à la découverte des autres. L'ordre humain ne pouvait être révélé qu'après l'ordre de la nature dont il est la résultante la plus élevée.

Ainsi donc, en vertu de leur complication supérieure, les phénomènes sociaux devaient être la suprême étude de l'esprit humain, celle où pénètrerait, en dernier lieu, l'investigation scientifique.

D'autre part, « les phénomènes sociaux présentent ce caractère éminemment spécial que leur propre existence ne pouvait, dans l'origine, être assez développée pour comporter aucune observation vraiment scientifique, lors même que l'esprit humain eût été alors convenablement préparé. Dans tout autre sujet, par suite de l'immuable perpétuité des phénomènes, les observations rationnelles n'étaient d'abord impossibles qu'à cause de l'absence, longtemps inévitable, d'observateurs bien disposés. Mais, par une exception évidemment propre à la science sociale, et qui a dû spécialement contribuer à prolonger son enfance, il est clair que les phénomènes eux-mêmes y ont manqué longtemps de la plénitude et de la variété de développement indispensables à leur exploration scientifique, abstraction faite des conditions à remplir par les observateurs.

Voici cette classification, en allant du général et du simple au spécial et au compliqué : mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie.

Chacune de ces sciences dépend de celles qui la précèdent dans l'ordre hiérarchique. Ainsi :

« La sociologie ne peut être étudiée avec sûreté, si l'on n'a pas des notions précises sur la biologie, qui est la doctrine des corps vivants. A son tour, la biologie, à cause de la grande fonction de la nutrition, est fermée à qui ne possède pas les théories chimiques. Celles-ci, à leur point hiérarchique, supposent toutes les actions physiques, pesanteur, calorique, électricité, magnétisme, lumière. Enfin, la physique elle-même, tant céleste que terrestre, est un domaine où l'on ne peut pénétrer, si l'on n'est pas muni de cet instrument puissant appelé la mathématique. » (Littré, *Préface d'un disciple.*)

Tout le monde comprend que la vie est un phénomène plus spécial et plus compliqué que le mouvement des astres, par exemple.

Notons que cette hiérarchie est tellement dans la force des choses que les sciences ont dû la suivre dans leur formation, en sorte qu'elle est à la fois rationnelle et chronologique.

« Sans un lent et pénible essor spontané de l'état social dans une partie notable de l'espèce humaine, et jusqu'à ce que le cours naturel de l'évolution sociale y eût graduellement conduit à des modifications assez profondes et assez générales de la civilisation primitive, cette science devait nécessairement se trouver dépourvue de toute base expérimentale vraiment suffisante.....

« La science sociale n'a commencé à devenir possible qu'en s'appuyant précisément sur l'analyse rationnelle de l'ensemble du développement accompli jusqu'à nos jours dans l'élite de l'espèce humaine, tout passé moins étendu devant être insuffisant (1). »

Ajoutons que l'humanité avait besoin d'assister à la décadence de divers systèmes politiques et de traverser des révolutions, pour avoir une idée précise de la direction de son mouvement et « la notion fondamentale du progrès, première base nécessaire de toute véritable science sociale (2). »

Mais cela ne suffit pas encore. Nous avons vu que le rôle de la science est de rechercher les grands faits généraux, constants, et leur enchaînement inévitable; autrement dit, de découvrir les lois et l'ordre invariables de la nature.

Or, nous avons prouvé que ces idées de loi et d'uniformité du cours de la nature étaient incompatibles avec les dogmes théologiques et les préjugés métaphysiques, et que les sciences n'ont réussi à prendre un essor fécond et à se constituer définitivement que du jour où elles se sont affranchies des uns et des autres.

Il en résulte nécessairement que la constitution de la science sociale exige une pareille élimination préalable de ces dogmes et préjugés, car l'idée de l'intervention d'un être surnaturel, d'une providence quelconque, dans les phénomènes sociaux, serait tout aussi incompatible avec la loi d'évolution et l'ordre de l'humanité, qu'elle l'a été, dans les phénomènes inorganiques, avec les lois et l'ordre uniforme de la nature. De même la croyance que les phénomènes sociaux sont abandonnés aux caprices humains

(1) Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, tome IV, pages 167 et 168 *passim*.

(2) *Id.*, page 168.

on à la puissance arbitraire du législateur, croyance qui caractérise l'école métaphysique ou révolutionnaire, serait en opposition aussi formelle que la précédente avec l'idée scientifique de loi naturelle invariable.

Malheureusement, il faut l'avouer, l'esprit humain, encore dominé en cette matière par les dogmes et les préjugés des écoles religieuse et métaphysique, répugne à concevoir les phénomènes sociaux comme assujétis à des lois naturelles. Il semble que sa dignité en souffre, qu'elle en est diminuée.

Et pourtant, si l'on va au fond du dogme catholique, on est bien obligé de reconnaître que l'action d'un être surnaturel dans les phénomènes humains réduit l'humanité à l'état passif d'un automate dont la Providence fait à son gré mouvoir les fils.

De même, la puissance arbitraire et indéfinie attribuée au législateur par l'école révolutionnaire, rabaisse l'humanité, puisqu'elle en fait une machine soumise à l'impulsion arbitraire d'un homme.

Mais toutes ces illusions du premier âge n'ont plus rien qui nous étonne. Cette action d'un être surnaturel, cette puissance illimitée que l'homme s'arroge, sont le produit de l'imagination ignorante de l'humanité primitive. N'avons-nous pas vu toutes les sciences à leur naissance dominées par elles ? N'avons-nous pas vu les prétentions insensées de l'alchimie à la recherche de l'absolu ?

Toutes les notions humaines, tous les phénomènes de la nature, ont été le jouet de ces illusions, et, plus que tous les autres, les phénomènes sociaux devaient subir leur empire : car, en vertu de leur complication supérieure, ils devaient être les plus difficiles à étudier et à connaître, en même temps que, par leur relation avec les passions humaines, ils devaient paraître arbitrairement modifiables.

Il n'y a pas de doute que la même méthode, qui a dégagé les autres notions et phénomènes, doit dégager les notions et phénomènes politiques, et que l'idée de loi naturelle, qui a successivement embrassé les premiers, doit finalement s'étendre et s'appliquer aux seconds.

Au surplus, il est de règle, en matière scientifique, que toute hypothèse qui ne peut rendre compte des phénomènes, est une hypothèse fausse qui doit être éliminée.

Or, d'une part, le système théologique ou rétrograde n'est plus capable d'expliquer le mouvement humain. Incompatible avec le progrès des sciences et le régime industriel, il s'est arrêté au XVIe siècle, La civilisation moderne le dépasse et il n'en voit pas le sens; il la dénigre, il la nie. Son rêve, c'est le retour à l'ancien régime; son espoir, la restauration de l'idéal immuable du catholicisme. La révolution progressive que l'humanité traverse depuis trois siècles lui apparaît comme une crise que la Providence lui fait subir, un châtiment qu'elle lui inflige. N'est-ce pas un rêve impossible, une espérance irréalisable, une explication dérisoire? Comment nier le progrès *continu* en présence du développement graduel des sciences? Cette négation ne rappelle-t-elle pas ces sophistes de la Grèce qui marchaient et niaient le mouvement? En faisant du régime et de l'idéal catholiques les colonnes d'Hercule du progrès, l'école rétrograde s'est donc mise hors l'humanité. Hostile à la Science, incapable d'expliquer le mouvement des trois derniers siècles, à plus forte raison est-elle incapable de percevoir la direction de ce mouvement, et, par suite, de gouverner dorénavant la société. Un retour à l'ancien régime est une utopie aussi irréalisable que le rajeunissement d'un vieillard ou la résurrection d'un cadavre.

D'autre part, le système métaphysique ou révolutionnaire est aussi impropre que le premier à construire la série des phénomènes sociaux. Avec lui, plus de filiation, plus de paternité. Tout devient mobile, incohérent, arbitraire. En haine du catholicisme et du moyen-âge, il nie l'influence civilisatrice qu'ils ont eue transitoirement l'un et l'autre; en sorte que la série historique est rompue, que l'état moderne ne tient à rien et se trouve un fait sans précédent, sans liaison avec le passé.

Ne tenant aucun compte des différents états ou degrés de civilisation, il croit volontiers que Danton, Marat et Robespierre auraient pu être au XIIe siècle ce qu'ils ont été au XVIIIe, et il se complaît « à lire les pensées d'aujourd'hui dans le passé qui n'y songeait pas (1). »

(1) MICHELET, *Révolution Française*, tome Ier.

S'il n'y a plus de lien dans l'histoire, il n'y en a pas davantage entre les hommes.

Le droit de libre examen et de liberté illimitée aboutit à l'individualisme, à l'anarchie intellectuelle.

Transportée dans le domaine politique et le gouvernement, cette liberté absolue devient l'action illimitée du législateur, la puissance de modifier arbitrairement les institutions. De là, tous ces essais de colonisation : la civilisation européenne exportée comme une denrée coloniale; les uns allant catéchiser les Chinois, les autres civiliser les Arabes ou les Kanacks de la Nouvelle-Calédonie. De là, encore, tout cet arsenal de constitutions, de chartes, de sénatus-consultes et de lois. De là, enfin, toutes ces plaintes des prolétaires, ces soulèvements du peuple, ces renversements de pouvoirs, ces recherches et ces apparitions de sauveurs.

Les révolutions passent, les constitutions vont meubler les archives, et l'humanité attend toujours la réalisation de ses espérances; les Chinois tuent missionnaires et colons, les Arabes se moquent de nous par ordre de Mahomet, et les sauvages Calédoniens ne se font pas faute de chair gauloise.

Après cela, allez donc nier la toute-puissance du législateur !!

Parfaite comme instrument de démolition, la métaphysique révolutionnaire est impuissante à reconstruire, à réorganiser. Ses principes étant le contre-pied des dogmes catholiques sont absolus comme eux et ont un caractère purement négatif. Le droit populaire renverse le droit divin ; le libre examen sert à nier la foi ; la liberté, à repousser tout despotisme *personnel*, à détruire toute résistance arbitraire; l'égalité, à démolir les priviléges. Mais tous ces principes négatifs ne disent nullement ce que doit être la société de l'avenir. — L'humanité va-t-elle examiner éternellement sans jamais se décider ? Les obstacles une fois détruits, que fera la liberté ? Les priviléges abolis, serons-nous égaux ? Comment le peuple exercera-t-il sa souveraineté ? Allons-nous abandonner à son caprice, et il faut dire le mot, à son ignorance, la marche de l'humanité ?

A ces questions, les métaphysiciens ne s'entendent plus; chacun présente son type de gouvernement.

Les uns, comme Rousseau, veulent nous ramener à un prétendu état de nature où l'humanité goûtait librement les douceurs de l'égalité : c'est l'histoire de l'âge d'or, de l'âge d'argent et de l'âge d'airain. L'idéal n'est plus devant nous, il est derrière. Laissons ce sophisme d'un misanthrope aux amateurs du paradis terrestre et du dogme de la chute ou du péché originel.

Ceux-ci veulent le système constitutionnel anglais; ceux-là, la constitution de 91 ou celle de 93; d'autres sont jacobins, girondins, cordeliers, hébertistes.

Or, notez que nous sommes en 1848, puis en 1871 !

A l'instar de ces médecins qui rêvaient la panacée universelle, les métaphysiciens ont chacun leur petite constitution idéale, immuable, éternelle, d'une application facile en tout temps, en tout lieu, même en voyage (comme chez les Mormons).

Aussi que d'essais d'imitations de l'antique, que de parodies ridicules avortées misérablement !

Et tandis que la métaphysique est impuissante à rien fonder, le peuple finit par douter de tout. Le scepticisme l'envahit et le ronge. Ballotté de l'école rétrograde à l'école révolutionnaire, de celle-ci à l'école mixte ou constitutionnelle, il ne sait plus à qui se livrer. Il s'entoure d'avocats et de journalistes qui lui plaident le pour et le contre, puis dans un moment de désespoir et de dégoût, il se venge de tous et ramasse un Napoléon !

La conclusion à tirer de ce qui précède, c'est que l'école révolutionnaire à qui l'humanité est redevable de la démolition de l'ancien régime, est impuissante à réorganiser la société et à concevoir la direction de son mouvement. La restauration de 93 est aussi impossible que celle de la féodalité : l'humanité ne se répète pas, et c'est ne tenir aucun compte des divers degrés de civilisation, que de vouloir appliquer arbitrairement au présent ou à l'avenir l'idéal d'un passé irrévocable. Cet esprit de retour est la négation même de la continuité du progrès.

Il est suffisamment démontré, je pense, que le système théologique et le système métaphysique sont aussi inca-

pables l'un que l'autre d'expliquer le mouvement humain et de le diriger.

Qui donc nous délivrera de l'anarchie intellectuelle, morale, politique et économique? Qui donc sera capable de réorganiser la société? Qui pourra nous indiquer la direction de son mouvement?

La Science.

Oui, c'est elle qui révèlera l'ordre de l'humanité, comme elle a révélé l'ordre de la nature.

Qui dit science, dit loi naturelle, et, de même que les lois astronomiques, physiques, chimiques et biologiques sont des lois extérieures auxquelles tout le monde se résigne, de même, la loi sociale, une fois reconnue, fera disparaître l'anarchie qui nous divise et mettra la société à l'abri des lois et des constitutions arbitraires, des anachronismes politiques qu'on appelle restaurations et des coups de main providentiels de tous les sauveurs de droit divin ou de droit populaire.

La loi, c'est l'ordre dans les faits et l'accord dans les esprits.

« La vraie liberté ne peut consister qu'en une soumission rationnelle à la seule prépondérance convenablement constatée des lois fondamentales de la nature, *à l'abri de tout arbitraire commandement personnel* (1). »

Ajoutons que la société moderne n'a plus qu'un ordre factice. En dépit de toutes les lois et constitutions, l'ordre ne repose en fin de compte que sur les baïonnettes, et les insurrections (2) si fréquentes de la liberté ne démontrent que trop les résistances rétrogrades opposées par les hommes d'Etat à la loi progressive de l'humanité.

Il n'y a donc que la notion de loi naturelle qui puisse aujourd'hui fonder la vraie liberté et rétablir l'ordre, parce que, s'imposant à la raison, elle sera volontairement obéie.

(1) Aug. Comte, id., p. 147.

(2) Il [faudrait] être moins favorable aux insurrections, l'ordre étant la condition première des sociétés, et les insurrections étant toujours un grand mal, même quand elles sont justes, à plus forte raison quand il leur manque le caractère de justice ou de nécessité (Note de M. E. Littré).

En outre, s'il est démontré que cette loi repose sur la notion de progrès continu, elle satisfera évidemment à cette double condition du gouvernement des sociétés : l'ordre et le progrès.

Ni anarchique, ni rétrograde, tels seront, en effet, les deux caractères de la science sociale. Pour elle, il ne saurait y avoir d'idéal fixe, immuable.

L'état scientifique est bien l'état définitif de l'humanité, mais il n'a pas de limites. Il marche avec le temps, il est toujours dans l'actualité.

La science est comme un comptable qui tient ses écritures fidèlement à jour. Son grand-livre ne finit jamais. Au bilan du passé, elle ajoute l'actif de chaque jour et elle a toujours un compte ouvert au perpétuel lendemain.

Unissant au passé le présent et l'avenir, elle seule sera capable de reconstruire la série sociale.

La même méthode qui a classé tous les phénomènes naturels et découvert les lois de leurs relations, devra enchaîner, les uns aux autres, les phénomènes sociaux et les divers états successifs de l'humanité, en découvrant la loi de leur évolution. Partant, plus de solutions de continuité, plus d'incohérences, plus d'arrêts. Tout se lie, se tient, s'engrène et se développe. L'humanité acquiert la conscience de sa progression continue.

De plus, en voyant la route parcourue, elle entrevoit la direction de la route à parcourir.

Aller du connu à l'inconnu, par le connu trouver l'inconnu, voilà, en effet, la destination de toutes les sciences, leur principe commun. La sociologie ne serait pas une science si elle n'était pas susceptible de prévision.

Seulement il importe de remarquer que cette prévision ne pourra s'exercer que dans des limites excessivement restreintes, vu la multiplicité des éléments qui entrent dans la combinaison des phénomènes sociaux et qui les rend plus compliqués et plus modifiables que tous les autres phénomènes de la nature.

Constatons également que cette prévision impliquera l'existence de lois naturelles invariables et, en même temps, une action très-limitée de l'homme sur le cours de la société. L'humanité a son mouvement et sa direc-

tion propres, que nul ne saurait arrêter ou faire dévier. Le législateur ne peut qu'accélérer ou ralentir ce mouvement dans une certaine limite.

Une science qui doit remplir de pareilles conditions d'ordre, de progrès et de prévision est appelée à réorganiser la société nouvelle. Il serait inadmissible que la méthode qui a fait ses preuves de capacité en créant toutes les sciences fût jugée indigne de diriger convenablement la marche progressive de l'humanité.

Le lecteur n'attend pas de moi que je lui fasse un cours complet de sociologie. Ma tâche doit se borner à lui signaler les lois principales découvertes par cette science et les caractères propres qui les distinguent.

Toute la succession des hommes pendant la longue suite des siècles doit être considérée comme un seul homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement.

Cette sublime pensée de Pascal va nous donner la clef de la science.

L'être collectif qu'on appelle humanité est subordonné, comme tout individu, à certaines conditions d'existence qui découlent de sa nature et hors desquelles il ne saurait vivre. L'état familial et l'état social sont les deux conditions fondamentales de l'humanité. L'un et l'autre sont susceptibles de modifications successives; mais, en principe, ils sont indestructibles, puisqu'ils ont pour fondement notre constitution cérébrale.

L'être social est doué d'organes qui sont adaptés à ses conditions d'existence et qui se modifient avec elles, en vertu d'une loi de corrélation qui régit tout organisme vivant.

Ainsi, par exemple, les plantes et les animaux varient en passant de l'état sauvage à l'état domestique. Leurs organes se modifient en rapport de leurs nouvelles conditions de vie. Il en est qui disparaissent par le non-usage, d'autres, au contraire, qui se développent. L'organisme social également n'est plus le même selon les divers degrés de civilisation. Tels éléments disparaissent comme l'esclavage et le servage. Tels autres, qui étaient à l'état embryonnaire, deviennent de plus en plus prépondérants, comme l'élément industriel.

Ces variations corrélatives prouvent la solidarité et l'harmonie qui existent entre l'organisme et ses conditions d'existence.

A leur tour, les organes sont soumis, dans leurs rapports mutuels, à cette même loi de corrélation.

Ils sont liés entre eux par une solidarité tellement étroite, que la modification de l'un d'eux entraîne la modification corrélative de tous les autres. Ainsi, la révolution intellectuelle opérée par le catholicisme amène une transformation correspondante dans les mœurs, dans la politique, dans l'économie et le gouvernement de la société au moyen-âge, de la même manière qu'une particularité qui modifie un organe animal et qui s'accumule par la loi de sélection naturelle (1), a pour résultat une modification correspondante dans les autres parties de l'organisme.

Cette loi de corrélation des organes, qui est confirmée par leur transformation simultanée et parallèle, prouve qu'il y a une harmonie dans l'anatomie de chaque être individuel ou collectif. La structure d'un membre détermine la forme des autres. Il y a des caractères qui s'appellent et d'autres qui se repoussent et s'excluent. Le monothéisme appelle la monarchie universelle. La hiérarchie catholique appelle la hiérarchie féodale. Le dogme repousse le libre examen. La science exclut la foi.

Ainsi donc, la même harmonie que nous avons constatée entre l'organisme et les conditions d'existence, se retrouve également entre les diverses parties de l'organisme.

Tous les éléments qui le composent sont connexes et solidaires. Chaque état social a ses caractères propres qui se commandent mutuellement.

Sous le régime théologique, par exemple, tout est religieux et absolu.

Le gouvernement est théocratique, et lorsqu'il n'est plus entre les mains des prêtres, il est toujours considéré

(1) Voir Ch. Darwin, *De l'origine des espèces par la loi de sélection naturelle*. Traduction de Mlle Clémence Royer.

comme une émanation divine : *Omnis potestas a Deo* (1). Le roi antique est à la fois Chef d'État et Souverain Pontife (*Summus Pontifex*).

La loi n'est autre chose que le commandement de Dieu.

A Rome, ce sont les pontifes qui composent le rituel de la justice, qui en rédigent les *formules sacramentelles*, qui en sont les dépositaires et les interprètes. Aussi, est-ce à eux que les plébéiens en dérobent le secret. (An de Rome 292.)

La première et la principale des actions de la loi est l'action *sacramenti*.

La propriété relève également du droit divin. « La terre est à l'Eternel et tout ce qui la remplit », dit la Bible.

Le Droit romain divise les choses en *res divini juris* et *res humani juris*. Ces dernières, à leur tour, se divisent en *res mancipi* et *res nec mancipi*. La terre romaine, les hommes et les animaux, voilà les choses *mancipi;* leur propriété est plus absolue, plus indélébile. Elle s'acquiert et se perd plus difficilement. L'accord des parties et la tradition sont impuissants pour en transférer le domaine. Il faut, pour cet effet, un *acte sacramentel* appelé *mancipatio* (2).

Les arts et les professions mercantiles étant inconnus, le travail étant même frappé d'indignité, gouvernants et gouvernés n'ont qu'une ressource : le butin. Aussi, la guerre est en permanence et toujours sacrée.

Toutes les luttes de l'antiquité sont des luttes de dieux et de religions.

Dans Homère, les divinités prennent parti pour les héros et se mêlent aux combats.

Dans la Bible, le Seigneur dit à Moïse : « Je vous ferai entrer au pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob, et vous le donnerai en héritage... J'expulserai les Chananéens, les Héthéens, les Pharisiens, les Hévéens, les Jébuséens et vous conduirai dans un pays où coulent le lait et le miel... Chassez devant vous tous les habitants du pays, brisez leurs idoles, leurs images de fonte, détruisez

(1) Comme on le voit, le droit divin ne date pas des Capets.
(2) Voir *Généralisation du Droit Romain*, de M. Ortolan.

leurs hauts lieux, rendez-vous maîtres du pays et habitez-y : car je vous l'ai donné pour le posséder. »

A Rome, les dieux des peuples vaincus sont portés au Capitole. Voilà le symbole de la conquête. Le collége des pontifes Féciaux est juge sur les traités, la paix, la guerre, les trêves, les ambassades (1). Avant le combat, le collége des Augures consulte le ciel dans les entrailles des victimes (2).

La guerre a pour résultat l'esclavage sanctionné par le droit sacré. Les esclaves sont nommés *servi* (par élision de *servati*, conservés), parce que les généraux sont dans l'usage de faire vendre les prisonniers, et par là de les conserver au lieu de les tuer (3).

Les classes élevées vivant de rapines ou du travail des esclaves, il n'y a pas d'impôt. Mais dès qu'il est institué, il est divin. « Tout ce qui naîtra le premier parmi les hommes, dit Dieu dans la Bible, m'appartiendra, et même le premier parmi les animaux.... Tu apporteras les premiers des fruits de la terre dans la maison de l'Eternel. » L'impôt primitif, c'est la dîme de Dieu.

La société est divisée en castes et le mariage, acte religieux, est interdit de l'une à l'autre. La famille est sous l'autorité sacrée du chef ; chacune a ses dieux particuliers. Le père de famille est un grand-prêtre, un patriarche et un maître absolu. A Rome, il a sa femme *in manu*, ses enfants et ses esclaves *in mancipio*. Il a sur eux le droit de vie et de mort ; il a aussi le droit de les aliéner.

Nous connaissons déjà le caractère théologique de la science primitive.

Tout incomplètes qu'elles sont, ces vérifications suffisent pour établir la solidarité et la corrélation des divers éléments sociaux.

La loi de ces co-existences nécessaires et de leur har-

(1) Cicéron, *Traité des lois*, livre II.

(2) Au point de vue des principes, la guerre ne prend un caractère nouveau qu'au milieu du XIVe siècle. Guerre COMMERCIALE de l'Angleterre et de la Flandre contre la France. Commencement de la guerre de Cent ans (1346-1347).

(3) *Instituts de Justinien*, livre I, titre III, § 3.

monie nous fait concevoir immédiatement l'ordre spontané des sociétés humaines et de chaque état social.

Car l'ordre consiste précisément dans l'harmonie de toutes les parties constitutives d'un organisme, quelle que soit, d'ailleurs, son imperfection relative. Du moment que tous les éléments sont solidairement unis et que l'ensemble est adapté à ses conditions d'existence, il y a un ordre incontestable.

On voit par là que cette notion, toute scientifique, n'a aucun rapport avec la consécration des faits accomplis et l'*optimisme* philosophique de certaines écoles. En bonne logique, le catholicisme pourrait dire sérieusement ce que disait Paul-Louis Courier avec ironie : « En un certain sens, je suis toujours content; car c'est Dieu qui gouverne, ce ne sont pas les hommes. Donc le monde est bien et tout va pour le mieux, quand je ne suis pas en prison. »

Quant au perfectionnement de l'organisme social, il s'opère dans le même sens et selon les mêmes lois que le progrès organique des êtres.

Celui-ci consiste dans la localisation et la différenciation de plus en plus spéciale des organes et dans leur adaptation de plus en plus prononcée à une fonction unique. Plus un animal a d'organes spéciaux, plus son organisme est compliqué, et plus il est élevé dans l'échelle des êtres. La division du travail physiologique rend ce travail plus parfait. La spécialisation des organes leur permet de mieux remplir leurs fonctions. Un organe est d'autant mieux adapté à sa fonction qu'il n'en remplit qu'une, et son perfectionnement consiste dans son adaptation de plus en plus complète à cette fonction unique.

Or, la division du travail social correspond admirablement à la division du travail physiologique, mais avec des caractères encore plus prononcés.

Pour chaque besoin, chaque fonction, chaque faculté, la société a des organes spéciaux. Elle a des millions de bras qui travaillent pour la nourrir, la vêtir et lui élever sa demeure, des organes pour sa circulation, des organes pour sa défense. Elle gère ses intérêts par ses administrateurs, s'instruit par ses Universités et ses écoles,

pense par ses savants, se perfectionne par ses moralistes, s'idéalise par ses artistes et ses poètes.

Ces milliers d'organes, si variés et si différents dans leurs aptitudes et leurs fonctions, sont solidaires les uns des autres; chacun joue son rôle dans l'organisme social et son travail profite à tous.

Ces variétés de fonctions, ces diversités de travaux se coordonnent, se fondent ensemble pour coopérer à un même but : la vie sociale.

De la division du travail découlent la solidarité et la coopération des êtres.

Répartir de mieux en mieux le travail humain, localiser chaque organe, spécialiser chaque fonction, de telle sorte que celui-ci s'adapte de mieux en mieux à celle-là (1), voilà ce qui constitue le progrès de cet organisme merveilleux et compliqué qui comprend toute la famille humaine.

L'étude des conditions d'existence et des lois organiques constitue une branche de la science sociale qui porte le nom de *statique*. C'est l'anatomie de la société.

La loi des co-existences nécessaires qui la caractérise et qui est confirmée elle-même par la loi de corrélation de croissance, nous permet immédiatement de déduire, les uns des autres, les caractères de chaque état social.

De même que l'examen de quelques ossements fossiles permit à Cuvier de reconstruire cent soixante espèces d'êtres antédiluviens, de même la connaissance de certains éléments d'un état particulier de civilisation nous permet de déterminer les autres sans le secours de l'observation, puisque, en vertu des actions et réactions que tous ces éléments exercent réciproquement les uns sur les autres, ils doivent être toujours en corrélation.

L'état intellectuel d'un peuple nous permet de préjuger, *avec la précision relative que comporte un sujet aussi complexe*, son état industriel, son état politique, son état

(1) Le gouvernement, à l'origine des sociétés, est un organe aux fonctions multiples. Il n'est pas défini, il procède par cumul et indivision. Or, le progrès consiste à détruire le cumul et à déterminer et spécialiser de mieux en mieux les attributions propres de l'État.

moral. Si nous savons d'une peuplade qu'elle est encore fétichiste et polythéiste (car ces deux états se rencontrent presque toujours simultanément), nous pouvons conclure *à priori* que ses connaissances sur la nature ne vont pas au-delà d'un empirisme grossier limité à l'observation des phénomènes les plus vulgaires. Son industrie sera nulle également et, par suite, les rapports sociaux devront être excessivement restreints, l'organisme social très-peu compliqué. Il consistera en quelques castes subordonnées les unes aux autres et parmi lesquelles la caste sacerdotale et la caste guerrière seront nécessairement prépondérantes. Ce sera le règne de la superstition et de la force brutale.

Ainsi est déjà justifiée cette faculté de prévision qui est le *criterium* de toute science constituée.

Tandis que la *statique* sociale envisage l'humanité en repos, abstraction faite du mouvement et des modifications successives de l'organisme social, la *dynamique* envisage l'humanité en mouvement et s'applique à rechercher les lois de ses modifications successives ; en sorte que ces deux divisions de la science sociale répondent parfaitement aux deux notions fondamentales du gouvernement des sociétés, l'ordre et le progrès : la statique nous révélant les conditions de l'existence ou de l'ordre, et la dynamique les lois de la succession ou du progrès.

L'expérience nous a appris qu'il y a dans la nature un ordre de succession invariable et que chaque fait y est toujours précédé et suivi d'un autre. Cette même loi des antécédents invariables et des conséquents invariables qui domine la nature, domine également la marche de l'humanité. Chaque état social est la résultante nécessaire du précédent et la semence indispensable du suivant.

L'histoire est une immense chaîne qui se déroule. Chaque événement est un élément de la série, un anneau de la chaîne. Détachez-en un, la série est brisée, la chaîne est rompue, il n'y a plus de filiation. Le conséquent se trouve sans antécédent.

Tous les phénomènes sociaux, tous les états successifs de l'humanité se trouvent donc engagés dans une série de relations invariables.

Le passé enfante le présent qui lui-même « est gros de l'avenir, » selon l'expression de Leibnitz.

La série sociale a son équivalent, en biologie, dans la série organique.

Tous les êtres présents et passés sont rangés en un seul grand système naturel, formé de groupes subordonnés à d'autres groupes, entre lesquels se placent des groupes éteints. Tous sont les rejetons d'un arbre généalogique unique. Procédant les uns des autres, ils forment une échelle immense, dont la cellule muqueuse est le point de départ et l'homme le terme actuel d'arrivée (1).

Il faut voir dans les œuvres admirables de Darwin, ce travail lent et continu de la nature procédant, selon un plan unique et progressif, et par voie de variations insensibles, héréditairement accumulées, à la formation de tous les êtres.

Ce labeur organique, pour arriver à travers une succession innombrable de siècles, à produire des formes de plus en plus belles, trouve son prolongement, à un autre point de vue, dans le labeur de l'humanité. Celle-ci se développe et s'élève, suivant un plan insensiblement et graduellement ascensionnel, qui part de l'état sauvage pour aboutir à la civilisation moderne.

Par suite, la sociologie nous apparaît comme le prolongement naturel de la biologie. Même considération sérielle, même plan unique de progrès. Il n'est pas jusqu'à la comparaison des âges de l'individu qui n'ait quelques rapports en sociologie avec la comparaison des âges de l'humanité (2).

(1) A mon sens, la théorie de Darwin est assez plausible pour qu'on puisse la prendre comme hypothèse, mais non assez établie pour qu'on puisse fonder un raisonnement dessus (Note de M. E. Littré).

(2) L'humanité passe par les mêmes phases de développement que l'individu, mais tandis que ce dernier atteint son maximum de développement, pour ensuite décroître et s'éteindre, l'humanité, au contraire, se développe et subsiste indéfiniment. Quant aux variétés de l'espèce humaine appelées races et peuples, elles sont soumises, dans leur lutte pour l'existence et la civilisation, à la loi de sélection découverte par Darwin. Les plus faibles sont victimes de la concurrence vitale et intellectuelle qui leur est faite par les mieux douées.

C'est encore l'étude biologique et la physiologie cérébrale qni nous feront connaître la nature de l'homme, connaissance indispensable à l'étude des phénomènes sociaux. Et comme les actions de l'homme doivent être conformes à sa nature, la biologie nous permettra de vérifier et de contrôler, à chaque aperçu social, l'exactitude de l'observation.

« Enfin on conçoit que la première ébauche de la série sociale, considérée dans ses termes originaires, doive surtout résulter, à titre de déduction directe, de la théorie biologique de l'homme, indépendamment d'une exploration historique, alors impossible ou trop défectueuse..... Mais, au contraire, aussitôt que le mouvement social est réellement établi, l'influence successive et croissante des générations antérieures devient bientôt la principale cause des modifications graduelles qu'il présente et, dès lors, le mode essentiel d'exploration doit radicalement changer, afin d'être toujours rationnellement conforme à la vraie nature des phénomènes correspondants. L'analyse historique y devient alors, de toute nécessité, à jamais prépondérante (1). »

Nous saisissons maintenant, du même coup, la subordination hiérarchique et rationnelle de la science sociale à la biologie, et le caractère propre qui fait de la première une science distincte de la seconde. L'influence d'abord nulle et insensible, puis graduellement croissante et continuellement accumulée des générations humaines les unes sur les autres, tel est, en effet, le phénomène fondamental qui caractérise la science sociale. Chaque génération porte, pour ainsi dire, sur ses épaules le fardeau de toutes les générations éteintes; elle a derrière elle tout le passé humain qui la pousse, et plus cette génération est près de nous, plus cette force de poussée est intense. ***Vis crescit eundo***, sa puissance s'accroît à chaque pas et le mouvement communiqué par elle devient de plus en plus irrésistible et rapide.

C'est en vertu de cette force que chaque génération im-

(1) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. IV, pages 345. 346. passim.

pose la continuation de son œuvre à celle qui la suit. Elle l'y assujétit de tout le poids du passé humain, en sorte que l'humanité, passée, présente et future, travaille, sans interruption, à travers les siècles, à une œuvre unique et sans terme d'achèvement.

Chaque génération reçoit, de la précédente, l'héritage de l'humanité et le transmet, elle-même, augmenté de ses labeurs à celle qui la suit.

Rien n'est plus capable d'inspirer l'amour de l'humanité que ce lien de filiation qui unit le passé au présent et à l'avenir; que cette application de tous les êtres humains à une œuvre unique. Cette unité de famille et de travail nous met en communion avec tous les êtres et justifie ce sentiment de fraternité dont chacun de nous entoure la génération contemporaine dans ses labeurs, ses tristesses et ses joies.

Rien n'est plus propre également à nous faire sentir le ridicule de ces utopistes qui veulent nous faire remonter la succession des âges et nous ramener aux temps primitifs. Toute regression vers le passé étant impossible, par suite de l'irrésistibilité manifeste du mouvement et de la continuité du travail humain, une restauration ne peut être qu'un rêve chimérique.

De même, la prétention de pouvoir modifier arbitrairement l'évolution sociale ne peut plus se soutenir. Elle s'évanouit devant cette force acquise, graduellement accrue et successivement transmise par chaque génération, dont elle sollicite et détermine la marche invariable.

Nous comprenons maintenant la portée de ce mot qui s'applique à la succession des phénomènes sociaux, comme à la succession des autres phénomènes naturels: L'antécédent invariable appelle le conséquent invariable, et ce qui est nécessaire arrive.

Puisque l'humanité travaille, sans repos ni trêve, à une œuvre unique et sans fin, et qu'elle apprend continuellement, selon le mot de Pascal, il est clair que la loi dynamique de son évolution ne peut être que progressive.

Mais de quelle manière s'opère ce progrès continu? Quel est le fait général, constant, qui se dégage de la série historique et constitue la loi de son évolution?

C'est ici que se place la loi des trois états que nous avons esquissée au commencement de cette étude.

L'esprit humain, avons-nous vu, parcourt trois grandes phases *qui se répètent dans le développement intellectuel de chaque homme :* la phase théologique ou de croyance, la phase métaphysique ou de doute et la phase scientifique ou de raison. Toutes les idées, toutes les notions passent par ces trois phases. A chacune d'elles sont liées, par une connexité intime, des institutions corrélatives, un état politique social et moral correspondants.

On remarquera que l'esprit humain est considéré comme le moteur qui donne le mouvement.

C'est qu'en effet, il constitue le caractère spécifique de notre espèce, celui qui la distingue, au plus haut degré, de l'espèce animale, en même temps qu'il est l'élément dominant de nos facultés cérébrales.

Il n'est pas douteux, en effet, malgré la solidarité de toutes les parties de notre organisme, que l'esprit a pris une prépondérance, de plus en plus marquée, sur nos appétits, nos passions, nos sentiments. La pensée tend, de plus en plus, à prévaloir sur l'instinct, la réflexion sur l'imagination.

Cette suprématie incontestable de l'esprit dans la conduite de l'individu, se manifeste également dans le mouvement des sociétés.

La faculté poétique domine surtout chez les peuples jeunes, de même qu'à vingt ans tout le monde se croit poète ; mais l'imagination cède bien vite le pas à la raison qui, du reste, ne perd jamais ses droits.

Toutes les grandes révolutions humaines ne se font qu'au nom d'une idée, d'un principe, jamais au nom d'un sentiment. Le sentimentalisme chrétien ne réussit pas, c'est l'idéalisme catholique qui prévaut et domine le moyen-âge. A notre époque, est-ce que la révolution économique poursuivie par les travailleurs ne serait pas déjà un fait accompli, si le sentiment pouvait suffire et suppléer l'idée? Aussi, voyons-nous chaque grande révolution précédée d'un mouvement intellectuel. La philosophie stoïcienne est l'avant-coureur de la révolution accomplie par le monothéisme catholique, comme le mouvement philoso-

phique et scientifique du XVIII[e] siècle est le précurseur de la Révolution française.

Qui peut mettre en doute l'influence de plus en plus croissante de la science avec ses innombrables applications industrielles ?

Faut-il enfin énumérer les persécutions de tous les temps contre la pensée ? On parle de martyrs; mais y a-t-il au monde un plus grand martyr que l'esprit humain ? De Socrate, seulement, à Galilée, le martyrologe ne finirait plus.

Que prouvent ces persécutions de tous les siècles? Ne sont-elles pas un hommage indirect rendu à la puissance de la pensée, à la prépondérance de l'esprit, à la suprématie du mouvement intellectuel ?

Voilà pourquoi, malgré la solidarité des divers éléments dont l'ensemble compose l'évolution humaine, l'esprit est justement considéré comme le moteur qui imprime le mouvement à tous les autres, sauf à recevoir à son tour, par une réaction inévitable, le contre-coup de leur propre mouvement.

Cette loi des trois états, nous avons eu l'occasion de la vérifier dans la première partie de cette étude, concurremment avec la loi de corrélation.

Nous connaissons assez l'une et l'autre pour conclure, sans hésiter, que la loi d'évolution suivie par toutes les notions humaines et qui a amené leur transformation successive, doit, à son tour, s'appliquer aux notions sociales.

Avant leur constitution définitive, toutes les sciences semblaient également condamnées à ne pouvoir sortir de l'état théologique et métaphysique, et cependant, malgré toutes les suppositions, les dénégations et les obstacles opposés par l'école rétrograde, nous avons vu chacune d'elles, à tour de rôle, proclamer son indépendance. La même révolution libératrice est destinée à s'accomplir dans le domaine des notions sociales. En vertu de la loi de corrélation, de la solidarité qui la lie aux autres branches de connaissances et de l'action que ces dernières exercent sur elle, la sociologie doit, à son tour, abandonner les jouets et les illusions de l'enfance et de l'âge adulte,

s'affranchir d'une tutelle devenue inutile et oppressive, pour revêtir la robe prétexte de la science.

Si, du domaine de l'idée et de la théorie, nous passons dans le domaine du fait et de l'application, nous pouvons prédire, dans un avenir plus ou moins rapproché, une révolution scientifique dans notre politique, notre économie et notre morale. L'état scientifique de l'esprit humain nous autorise à prévoir l'état scientifique de la société. Car, en vertu de la loi de corrélation de croissance, nous pouvons conclure, avec certitude, de la modification d'un des éléments de l'évolution humaine à une modification correspondante de tous les autres.

Ainsi est de nouveau confirmée cette faculté de prévision qui est l'apanage de la science.

D'où provient aujourd'hui l'instabilité des sociétés européennes? De ce que politique, économie et morale ne sont pas en corrélation avec l'élément intellectuel. Le gouvernement des sociétés appartient encore aux théologiens et aux métaphysiciens, tandis que l'élément intellectuel est au pouvoir de la science.

De là, incohérence, contradiction et lutte. De là, cette instabilité de l'ordre, ces bouleversements périodiques à courte échéance.

Vienne le jour où le gouvernement des sociétés appartiendra à la science, où LA POLITIQUE NE SERA QUE LA SCIENCE APPLIQUÉE PAR DES HOMMES COMPÉTENTS, ce jour-là toutes les parties de l'organisme social se trouveront en corrélation. De leur harmonie découlera l'ordre auquel l'humanité aspire : ordre véritable, scientifique, à l'abri des secousses violentes, des réactions comme des révolutions.

Un besoin pressant, impérieux, réclame partout en faveur de cette rénovation. Chacun sent que la science peut et doit le régénérer.

Qui pourrait comprimer ce besoin, étouffer cette idée et dire à la science : Tu n'iras pas plus loin!

Le cours de l'humanité ressemble à celui d'un fleuve. Sa source est entourée de mystères. Puis un filet d'eau paraît dont les plis du terrain déterminent la route. Peu à peu ce filet devient ruisseau, des affluents viennent le

grossir, son lit s'élargit, son cours devient plus rapide. C'est maintenant un fleuve. Le flot pousse le flot et *le dirige* avec une force aveugle et toujours croissante. Obligé de passer, il lutte avec la nature. S'il ne peut renverser les obstacles, il les tourne, puis il les mine peu à peu, jusqu'au jour où il les emportera. A travers la plaine il s'en va semer la vie et la fécondité. Puis, aux jours de fureur, il déborde, change de lit et se divise. Mais le voici qui reparaît majestueux dans son unité. Il pénètre dans les villes, il assouplit son cours invariable dans un lit de pierre, s'assujétit à la loi du travail. Qui pourrait le ramener vers sa source et l'empêcher de se jeter dans l'Océan, avec lequel ses flots confondus doivent aller battre et transformer, dans un va-et-vient éternel, les rivages des continents et les contours ignorés du globe?

Il serait superflu de pousser plus loin cet exposé théorique qui m'a fourni l'heureuse occasion de mettre en lumière l'œuvre d'un génie presque méconnu.

Je crois avoir pleinement démontré que les phénomènes sociaux sont, comme tous les autres phénomènes naturels, soumis à des lois invariables dont l'étude est l'objet d'une science exacte.

Comme le dit M. Littré : « L'ordre moral est rangé sous la catégorie de la science positive. C'est l'observation des phénomènes du monde moral, révélé soit par la psychologie, soit par l'histoire et l'économie politique, c'est l'état de leurs relations graduellement généralisées et incessamment vérifiées qui servent de fondement à la connaissance scientifique de la nature humaine. *La même méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel et industriel est la seule qui puisse résoudre, tôt ou tard, les problèmes fondamentaux relatifs à l'organisation des sociétés* (1). »

Les conclusions pratiques sont faciles à tirer. Je n'ai qu'à faire l'application des principes scientifiques que je viens de démontrer.

Puisque l'humanité est soumise à des lois naturelles, puisque les phénomènes sociaux ne dépendent pas des

(1) Littré, *Préface d'un disciple.*

caprices humains, qu'ils sont tous les conséquents ***nécessaires*** d'une série d'antécédents qui en remontant successivement de l'un à l'autre, aboutit à l'origine même des sociétés, est-il rationnel d'abandonner au caprice du suffrage universel, justement réputé ignare, l'existence de l'humanité et la marche du progrès social?

Il faut que la démocratie classique, entichée de ses dogmes, le confesse hautement. Elle a fait du Peuple une sorte de nouvelle Providence et nous savons ce que cette illusion nous a coûté.

Ce n'est pas à coups de bulletins que se font les découvertes physiques ou chimiques, ni à coups de bulletins que la société se réorganisera.

Le suffrage universel doit abdiquer devant la science.

Aujourd'hui que le droit divin n'existe plus, le vote est, je l'accorde, l'unique principe de gouvernement, le seul moyen de consécration de l'autorité.

Le suffrage universel est même en corrélation parfaite avec l'état moitié théologique, moitié métaphysique des sociétés modernes; car il a un caractère à la fois religieux et révolutionnaire.

Le droit populaire, on l'a déjà dit, n'est que le droit divin des rois transféré aux peuples : *Vox populi, vox Dei.*

D'autre part, il a pour fondement la puissance arbitraire et indéfinie du Législateur, croyance toute révolutionnaire, car il attribue au peuple la faculté de conduire à son gré la société, et il lui prête la science infuse, ainsi que l'indique l'étymologie même du mot plébiscite (***plebis scitum***) : en cela, il tient de la métaphysique.

Or, il faut le reconnaître, la voix du peuple, comme la voix de Dieu, n'est que la voix de l'ignorance. Les hommes primitifs expliquaient tous les phénomènes par l'intervention d'un être surnaturel. Cette explication était en rapport avec l'état borné de leurs connaissances sur la nature. De même, le suffrage universel n'est qu'un moyen transitoire qui dénote le manque de solutions rationnelles et scientifiques.

Nous nous en rapportons au peuple pour le gouvernement des sociétés, comme l'antiquité s'en rapportait à Dieu pour tous les mystères de la nature qu'elle ne pouvait encore pénétrer.

Quel que soit le sort réservé par l'avenir au suffrage universel, et puisqu'en l'état de décomposition et d'anarchie où se trouve la société moderne, il est l'unique et le meilleur principe de gouvernement, il importe tout au moins de le rendre fécond.

Pour cela, il est nécessaire de le dépouiller de son caractère théologique et métaphysique.

D'une part, il faut instruire le peuple, le délivrer de l'ignorance, et, au besoin, faire de l'électorat un droit de capacité.

D'autre part, au lieu d'attribuer au peuple la science providentielle, on doit déterminer les limites de sa compétence.

Le suffrage universel est impropre aux plébiscites monarchiques ou républicains, et lorsqu'on se rappelle ses honteuses palinodies, ses scandaleuses lâchetés qui nous coûtent aujourd'hui de si dures expiations, on a le droit de dire qu'un plébiscite est un crime contre l'humanité, un crime de lèse-progrès.

Remettre le sort d'une nation au vote populaire, c'est la livrer pieds et poings liés aux ignorantins.

Poser une question plébiscitaire, demander à un peuple : République ou Monarchie, est chose tout aussi ridicule que l'interroger sur le mouvement de la terre ou du soleil.

Que dis-je ? le ridicule est encore plus marqué, l'absurdité plus profonde, puisque les phénomènes sociaux sont plus compliqués que tous les autres phénomènes de la nature.

Quel qu'en soit le résultat, le vote ne peut être qu'une formalité sans valeur ou un triste escamotage.

La conscience humaine a le droit de protester contre une pareille application du suffrage.

On a beau dire et beau faire, aujourd'hui que le droit divin n'est plus, ce sont les coups d'État qui enfantent les rois et les empereurs ; c'est la force du sabre et des baïonnettes qui est l'instrument de leur règne, ***instrumentum regni***, comme disaient les Romains. Le scrutin et la volonté populaire ne sont qu'une misérable superfétation. Des millions de bulletins accumulés ne sauraient

affermir la base d'un trône. Rappelons-nous l'Empire et ses plébiscites.

Et l'on voudrait faire voter la République !

Le scrutin serait juge des antécédents qui l'amènent, des éléments corrélatifs qui l'appellent et la commandent, des nécessités qui l'imposent !

Quelle aberration !

Impropre aux plébiscites, le suffrage universel est uniquement capable de nommer des députés. Mais, dans ses choix, il a encore besoin d'être éclairé et de changer de méthode.

A chacun son métier, dit le proverbe. Tout le monde est d'avis qu'un ignorant ne peut discuter chimie ou physique, et personne n'a eu l'idée de s'adresser à un médecin pour se faire construire une maison. Or, si dans la vie pratique, pour la satisfaction de nos besoins individuels, nous sommes obligés de reconnaître des spécialités et des compétences, à plus forte raison devons-nous en admettre pour le gouvernement des sociétés, puisque les phénomènes sociaux sont les plus compliqués de la nature, et que le gouvernement d'un peuple est chose autrement difficile et complexe que le gouvernement de nos affaires privées.

Le suffrage universel doit donc s'appliquer à rechercher des hommes compétents qui présentent des garanties de capacité ; car le mandat de ces délégués ne doit pas consister à agir au gré de leur caprice, de leurs passions, de leurs CROYANCES rétrogrades ou révolutionnaires, mais bien à APPLIQUER CE QUE LA SCIENCE A DÉCOUVERT.

Tel doit être le rôle de la fonction gouvernementale. La politique est un art qui a pour cadre et pour limite la science. Elle doit la suivre pas à pas, en vertu du principe que l'application doit suivre la théorie.

Un des problèmes à résoudre aujourd'hui est de savoir si la France doit être une République ou une Monarchie.

Interrogeons la science, et ayons la bonne foi d'appliquer ses conclusions.

Nous avons appris que tout est relatif dans la nature.

Si les conditions exigées pour qu'un phénomène naturel se produise ne sont pas remplies, le phénomène

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE CAYER ET C[ie]
Rue Saint-Ferréol, 57.